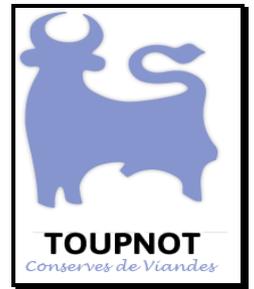




**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Du 31 mars 2019 des salariés de Toupnot.**  
**Après les réunions des 28 et 29 mars au**  
**Ministère du Travail**  
**et au Ministère de l'Agriculture.**



Une délégation des salariés de l'entreprise Toupnot et de l'UD CGT 65 accompagnée de Mesdames Dubié et Carrère ( parlementaires du département ) a été reçue le le 28 mars au Ministère du Travail à Paris par Jean Pierre Floris commissaire à la réindustrialisation, et le 29 mars par un collaborateur du Ministre de l'Agriculture.

Lors de ces deux réunions un constat éa été partagé : les dirigeants du groupe COFIGEO ainsi que le PDG de l'entreprise ne font preuve d'aucun volontarisme pour relancer l'activité. Pire, c'est à l'organisation d'une fermeture annoncée à laquelle nous serions confrontée.

Mais une fois ce constat réalisé, doit-on se contenter de cela alors que le groupe COFIGEO a été aidé par les pouvoirs publics , ayant bénéficié le 18 juillet 2018 d'une décision de M. Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances permettant au groupe de mener à bien une opération de rachat des marques William Saurin, Panzani et Garbit (détenue précédemment par l'ex- Financière Turenne Lafayette) sans obligation de cession d'actifs au sein du groupe COFIGEO en vertu de l'article L. 430-7-1 du Code de commerce.

Une décision qui était conditionnée, rappelons-le, « **au respect d'un engagement de maintien de l'emploi par le groupe pour une durée de deux ans** ».

Il semblerait donc qu'au niveau de l'Etat, le démantèlement à court terme et l'acceptation d'une reprise d'activité à minima, avec 15 ou 20 salariés, s'accompagnant d'un plan de licenciement pour 55 salariés serait du domaine de l'acceptable.

Ainsi, on reconnaîtrait que l'attitude du groupe à partir du 10 janvier 2019 a été inqualifiable mais on accepterait que les engagements du groupe ne soient pas respectés en se refusant toute action volontariste en se limitant, au niveau des pouvoirs publics, au financement d'une étude sur les perspectives d'avenir de l'entreprise.

Inutile de dire que les salariés, informés de cette situation par la délégation, dès vendredi après-midi, ont réaffirmé leur désaccord et leur écouteurment.

**Il faut désormais sortir une bonne fois pour toutes des faux-semblants.**

Ce groupe ne veut pas relancer l'activité : c'est bien le constat réalisé par les salariés, leurs représentants et les pouvoirs publics.

**Dès lors, le Ministre de l'Economie et le Ministre de l'Agriculture doivent faire preuve d'autorité et se porter garants de l'intérêt collectif .**

**Les co-présidents du groupe COFIGEO doivent être convoqués sans délais par les deux Ministres.**

Tout doit être mis en œuvre pour faciliter une solution de relance industrielle ambitieuse, mais il faudrait pour cela que les pouvoirs publics cessent d'être timorés et complaisants avec ce groupe, toutes les possibilités doivent être étudiées et impulsées, solutions internes au groupe mais également externes, de reprise par des industriels ou les salariés eux-mêmes en utilisant les ressources des indemnités des assurances

**Mais pour cela il FAUT AGIR, CAR IL Y A URGENCE POUR LES 76 SALARIES et LEURS FAMILLES.**

La réunion programmée en Préfecture lundi 1<sup>er</sup> avril à 9 h 00 sera particulièrement éclairante sur la volonté réelle des pouvoirs publics d'impulser une solution industrielle, non pas minimaliste, mais au contraire porteuse d'avenir pour les salariés et le territoire.

**Une chose est sûre, les salariés ne se laisseront pas sacrifiés sur l'autel des intérêts financiers du groupe COFIGEO et ne se laisseront pas bercer de belles paroles par les pouvoirs publics.**

**LES SALARIES DE TOUPNOT ATTENDENT DES POUVOIRS PUBLICS UNE INTERVENTION FERME QUI FASSE PREVALOIR L'INTERÊT GENERAL ET L'AVENIR INDUSTRIEL DU TERRITOIRE !**

**TOUPNOT SE BATTRA et VIVRA !**